

AVIS N° 200-2024 / BRVM / DG

Bank Of Africa Sénégal (BOA SN)

Augmentation de capital par incorporation de réserves

Conformément à l'article 1711 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société Bank Of Africa Sénégal (Symbole : BOAS) procédera à l'augmentation de son capital par incorporation de réserves, avec émission d'actions gratuites.

Cette opération, portant sur un montant de douze milliards (12 000 000 000) FCFA, entraînera la création de douze millions (12 000 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1 000) FCFA chacune, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes.

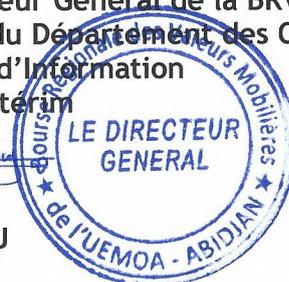
- La date de fermeture des registres étant fixée au **lundi 02 septembre 2024**, l'action cotera ex-droit d'attribution à partir du **jeudi 29 août 2024**.
- La **valeur théorique** du Droit d'Attribution (DA) sera publiée le **mercredi 28 août 2024** par Avis au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- L'opération d'attribution des actions gratuites donnera lieu à une cotation des droits.
- La période de négociation du Droit d'Attribution (DA) est de dix (10) jours, soit du 02 au 13 septembre 2024.
- La date de jouissance des actions nouvelles créées est fixée au **1^{er} janvier 2024**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 19 août 2024

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Opérations et
des Systèmes d'Information
Chargé de l'Interim

Moussa DAVOU



Arx X